

POUR TOUS

- Les élèves ne sont admis au collège que dans une tenue décente (pas de pantalon déchiré) : vêtements et coiffure corrects et de couleurs classiques. Les piercings sont interdits.
- Les élèves doivent **toujours** être en possession de leur **Carnet de Correspondance**, outil de base du lien élève/famille/collège. Un élève qui n'est pas en possession de son carnet de correspondance est automatiquement mis en retenue.
- Il n'est pas souhaitable que les élèves aient sur eux des objets de valeur, ni de grosses sommes d'argent (se limiter aux frais de transport). Si pour une raison importante, un élève doit avoir avec lui une somme d'argent ou un objet de valeur, il peut les confier à M. DUPIN, CPE du collège, qui le lui remettra au moment souhaité.

Chaque élève reste responsable de ses affaires à chaque instant de la journée. Pendant les récréations et la pause de midi, les cartables et les sacs doivent être rangés dans les casiers et ne doivent pas traîner dans la cour.

En particulier, nous attirons l'attention de tous quant à l'utilisation des téléphones portables. Leur usage est strictement interdit au sein de l'établissement et ceux-ci doivent être éteints et non visibles (cf. le Règlement Intérieur). Nous rappelons qu'en cas d'urgence, un élève peut faire appel à un adulte du collège pour téléphoner. Nous invitons donc les parents à sensibiliser leur enfant sur la bonne utilisation de ces outils.

- Vous aurez à lire attentivement et à signer dès la première semaine le **Règlement Intérieur de l'Établissement**. L'inscription d'un jeune au collège Notre-Dame de La Villette ne peut se faire sans l'acceptation et l'application dans son intégralité, par l'élève et sa famille, de ce Règlement Intérieur.
- La responsabilité du collège ne saurait être mise en cause en dehors des heures précises de présence obligatoire.

~~~~~

Restant à votre disposition et vous souhaitant de passer des bonnes vacances, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

P. LANDÈCHE, Chef d'Établissement.

P.S. : Collège fermé du mercredi **13 juillet** 2016 à midi au mardi **16 août** 2016 au matin.

### Collège Notre-Dame de La Villette

200 Avenue du Collège  
73490 LA RAVOIRE

Téléphone : 04 79 70 50 62  
Télécopie : 04 79 70 12 07  
Messagerie : clg.nd.lavillette@wanadoo.fr  
Site : www.college-lavillette.com



## Rentrée 2016

### Collège Notre-Dame de La Villette

Chers Parents,

Afin de préparer au mieux la rentrée 2016, vous trouverez dans ce courrier quelques renseignements sur son organisation, sur certaines de ses nouveautés mais également sur le fonctionnement du collège.

#### UNE RENTRÉE AVEC SES NOUVEAUTÉS

Cette rentrée 2016 au collège Notre-Dame de La Villette se fera dans le cadre de la **réforme du collège**. Une réforme que l'équipe pédagogique prépare depuis plusieurs mois.

Pour cette rentrée, c'est plus de 490 élèves qui seront accueillis. Une progression d'effectif toujours significative qui traduit bien le dynamisme du collège et la pertinence des propositions pédagogiques que l'ensemble de l'équipe enseignante met en œuvre.

Notre **Projet d'établissement**, qui reste notre principale feuille de route, résume les points d'attention qui sont les nôtres : accueil et intégration des élèves, mise en œuvre des dispositifs pédagogiques propres à notre établissement, cadre de travail, épanouissement des jeunes.

Les résultats au Diplôme National du Brevet et l'adéquation des vœux d'orientation de nos élèves de 3<sup>ème</sup> reflètent la qualité du travail de l'ensemble de l'équipe éducative, et en particulier des professeurs principaux.

Un **Projet Pastoral** résume les propositions pastorales du collège. Je vous invite à aller le consulter sur le site du collège, dans la rubrique *Pastorale*.

Cette année 2016/2017, nous continuerons à travailler avec M. Bruno MONTEL, conseiller conjugal et familial, qui interviendra deux heures dans chaque classe du collège sur l'**Education Affective, Relationnelle et Sexuelle** (EARS).

Le **laboratoire de langues multimédia** a montré toute son efficacité depuis plusieurs mois. Un dispositif qui permet de prendre en compte de manière très fine l'hétérogénéité de chaque élève. Avec l'apprentissage d'une 2<sup>ème</sup> langue vivante qui débute dès la classe de 5<sup>ème</sup>, ce seront plus de 800 élèves qui passeront dans cette salle chaque semaine. Chaque élève y passera une heure/semaine/langue étudiée.

Un nouveau dispositif **English-Speaking Language, Culture and Civilization**, de renforcement ou de soutien des élèves, en fonction des besoins de chaque élève est proposé à partir de cette rentrée 2016. Son fonctionnement vous sera expliqué en début d'année.

A partir de cette rentrée 2016, **Mme Cécile GARNIER** (enseignante en arts plastiques) assurera la fonction de **référente 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup>**, et **Mme Isabelle NEAU** (enseignante en mathématiques) assurera la fonction de **référente 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>**. Elles accompagneront le Chef d'établissement sur les nouveaux dispositifs pédagogiques liés à la réforme du collège, et seront des interlocutrices auprès des familles sur ces niveaux respectifs.

Cette année encore, le collège a obtenu d'**excellents résultats sportifs en handball** : l'équipe de minimes-garçons est médaillée d'argent au championnat de France UNSS Excellence. Trois élèves du collège ont été sélectionnés au Pôle Espoir Handball du lycée Louis Armand de Chambéry. Une belle performance.

## SUIVI DES DEVOIRS DU SOIRS

Cette année, nous poursuivons le dispositif d'accompagnement de chaque élève dans son travail personnel pour repérer, le cas échéant, un manque manifeste à ce niveau, et afin d'y remédier rapidement, grâce à un **système informatisé de suivi des devoirs du soir** pour tous les élèves.

Ce système permet à l'équipe éducative de suivre au plus près le travail qui est demandé par chaque enseignant, le soir au collège pour les élèves internes, à la maison pour les autres.

L'équipe éducative mettra en place des procédures qui alerteront la famille et qui aideront l'élève à mieux s'organiser.

**Ce suivi ne peut se faire sans une implication active des parents auxquels nous demandons d'être particulièrement vigilants quant à la qualité et à la quantité du travail fourni par leur(s) enfant(s) scolarisé(s) dans notre établissement. Sans ce soutien, tous les dispositifs mis en place, aussi performants seront-ils, n'auront que peu d'impact.**

## LA RENTRÉE

VOICI LE CALENDRIER DES DATES DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2016-2017 :

### Elèves du Collège Général et de la SEGPA

| ACCUEIL DES INTERNES | JOUR DE RENTRÉE     | NIVEAUX               | TEMPS D'ACCUEIL & DE RENDONTRÉ AVEC LES PARENTS | NIVEAUX          | JOUR DE RENTRÉE                    | ACCUEIL 1/2 PENSIONNAIRES & EXTERNES | TEMPS D'ACCUEIL & DE RENDONTRÉ AVEC LES PARENTS |
|----------------------|---------------------|-----------------------|-------------------------------------------------|------------------|------------------------------------|--------------------------------------|-------------------------------------------------|
| 7h30                 | MECRREDI<br>31 AOÛT | TOUS<br>6 - 5 - 4 - 3 | 8h15 à 9h00                                     | 6 <sup>ème</sup> | JEUDI 1 <sup>er</sup><br>SEPTEMBRE | 8h45                                 | 9h00 à 9h45                                     |
|                      |                     |                       |                                                 | 5 <sup>ème</sup> |                                    | 10h15                                | 10h30 à 11h15                                   |
|                      |                     |                       |                                                 | 4 <sup>ème</sup> |                                    | 13h30                                | 13h45 à 14h30                                   |
|                      |                     |                       |                                                 | 3 <sup>ème</sup> |                                    | 7h45                                 | 8h00 à 8h45                                     |

Après ces temps d'accueil, les élèves regagneront leurs classes avec les professeurs principaux.

**Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016 à 11h30 et vendredi 2 septembre 2016 à 8h30** (voir le jour pour lequel votre jeune est concerné sur la circulaire ci-jointe) les **classes de 3<sup>èmes</sup>** partiront pour une **demi-journée d'intégration en Accrobranches**.

Merci de renvoyer sans faute le coupon d'inscription joint à ce courrier à Mme GRANGER, responsable projets au collège, **avant le samedi 20 août 2016**.

## ASSURANCE SCOLAIRE 2016-2017

Fournir un certificat d'assurance scolaire avant le 30 septembre 2016 si vous ne souhaitez pas souscrire à la mutuelle Saint-Christophe (voir document joint). ATTENTION ! Pour toute activité, une assurance est **OBLIGATOIRE** tant pour les dommages dont votre enfant peut être l'auteur (responsabilité civile) que pour ceux qu'il peut subir (individuelle accidents). Aussi, le certificat doit indiquer très explicitement que pour l'élève a été souscrit :

Une garantie « responsabilité civile »,  
ET une garantie « individuelle accidents ».

## DEMANDE DE BOURSE NATIONALE 2016-2017

Voir la circulaire ci-jointe. Il ne faudra pas oublier de nous retourner **impérativement** le talon-réponse.

## CERTIFICAT DE SCOLARITÉ

Un exemplaire vous sera adressé courant septembre. Nous vous demandons de **CONSERVER L'ORIGINAL** et de **faire des photocopies** pour vos différents besoins (carte STAC, impôts, allocations familiales, ...).

## PAIEMENT DES SCOLARITÉS, DE LA <sup>1/2</sup> PENSION, DE L'INTERNAT

Les familles qui ont choisi le prélèvement automatique auront un premier prélèvement le lundi 5 septembre 2016. Tous les autres prélèvements sont prévus les 5 de chaque mois.

Pour les familles qui ont choisi un autre mode de règlement, merci de nous le faire parvenir au plus tard le 5 de chaque mois.

Votre facture (et toutes régularisations qui suivront) sera disponible sur Ecole Directe dans l'onglet « factures ».

Pour toute information supplémentaire, contacter Mme BIANCHI, comptable du collège, au 04 79 70 78 75.

Pour les repas occasionnels, les élèves externes peuvent acheter des carnets de 10 tickets dans le bureau de Mme BIANCHI.

Depuis la rentrée 2015, un **système de paiement sécurisé en ligne** est opérationnel sur le portail d'Ecole Directe.

## VOYAGES, SORTIES PÉDAGOGIQUES & CLASSE DE DÉCOUVERTE

- Pour TOUS :
  - Remplir la **FICHE DE LIAISON SANITAIRE** ci-jointe à renvoyer avant le samedi 20 août.
  - Veiller à ce que la **carte d'identité de votre enfant soit en cours de validité**
  - Veiller que les vaccins soient à jour pour les démarches sanitaires au sein ou en dehors de l'établissement.
- Pour les **internes**, faire parvenir dès la rentrée à Mme GRANGER - Responsable projets :
  - **L'autorisation parentale** ci-jointe de sorties encadrées du mercredi après-midi remplie et signée.
  - Une **avance de 40 euros, en espèces**, sous enveloppe (avec nom, prénom et la classe de votre enfant) pour les activités payantes du mercredi après-midi.
  - La fiche « **Inscription Navette du Lundi Matin** » pour les élèves qui arrivent à la gare SNCF le lundi matin. Vous pouvez télécharger cette fiche sur le site du collège ([www.college-lavillette.com](http://www.college-lavillette.com)) puis rubrique « Présentation », comment se rendre au collège ND La Villette, fiche d'inscription navette du lundi matin.

## ETUDE DU SOIR & CANTINE

Elles fonctionneront dès le premier jour pour les élèves inscrits.

## LIVRES SCOLAIRES

Ils seront distribués en présence du Professeur Principal au cours de la première semaine, y compris ceux qui ne rentrent pas dans la gratuité (Travaux dirigés en anglais, mathématiques ou français, Langues, Musique, Latin, ...) et qui seront facturés aux familles courant du 1<sup>er</sup> trimestre.

Il est rappelé que les élèves sont responsables de la bonne tenue des livres. Ils devront les rendre en bon état en fin d'année. Cette remise en état se fera à la maison sous le contrôle et la responsabilité des parents. Tout livre perdu ou détérioré sera facturé à la famille.

## FOURNITURES SCOLAIRES

Voir liste en annexe.

## CASIERS

Un casier individuel et numéroté sera affecté à chaque élève en début d'année. Prévoir un cadenas (5 ou 6 mm).

## POUR LES INTERNES

- Prévoir la literie (draps, alèse, couverture ou couette et sa housse, oreiller et taie d'oreiller), vêtements de nuit, de rechange, **une paire de chaussons** et un nécessaire de toilette (gants de toilette, savon, dentifrice, shampoing, brosse à dents, ...).  
Les bombes aérosols (spray, déodorant, ...) sont strictement interdites.  
Prévoir également un cadenas.  
**Les changements de draps et de serviette ont lieu toutes les 2 semaines (un calendrier sera affiché dans les dortoirs).**
- La nourriture étant suffisante, il est absolument **interdit** pour les pensionnaires d'en apporter en supplément.
- Le téléphone portable ne pourra être utilisé que pendant des périodes bien définies (le soir et le mercredi après-midi). Se munir obligatoirement d'une **housse transparente marquée du nom et du prénom de l'élève**, dans laquelle il sera rangé avant de le remettre au surveillant de nuit au moment du couché.
- Nous vous rappelons que les autorisations de sortie du mercredi après-midi doivent **parvenir à la Vie Scolaire auprès de M. DUPIN, CPE par écrit** (carnet de correspondance, mail, fax, ...) **au plus tard le lundi qui précède.**

La journée du mercredi 31 août 2016 sera exclusivement consacrée aux élèves internes du collège.

Un programme spécial leur est réservé.

**Tous les élèves INTERNES de TOUS LES NIVEAUX font donc leur rentrée le MERCREDI 31 AOÛT 2016 à 7h30.**

## DES PROJETS QUI CONTINUENT !!!

Cette année, le collège renouvelle sa **formule de rentrée, sur 2 ou 3 jours selon les niveaux**. C'est une véritable **semaine d'intégration** qui sera organisée pour accueillir tous les nouveaux élèves des classes de 6<sup>ème</sup> ainsi que les nouveaux élèves des trois autres niveaux. Ce sera aussi l'occasion, pour les élèves déjà à La Villette depuis un, deux ou trois ans, de faire cette rentrée en toute sérénité.

Au programme, de nombreux temps avec le Professeur Principal pour fonder le groupe classe, lire, comprendre et assimiler le règlement intérieur du collège, découvrir et analyser l'emploi du temps avec la mise en place de méthodes et d'organisation du travail.

Trois axes seront particulièrement travaillés cette année, par tous les élèves du collège Notre-Dame de La Villette, notamment pendant cette première semaine :

- La présentation des cours.
- Le travail en groupes et le travail collaboratif.
- Des méthodes pour apprendre.

Des axes qui seront approfondis toute l'année dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé (nouveau dispositif de la réforme du collège), et la nouvelle compétence du Socle Commun « Apprendre à apprendre ».

Pour les élèves de 3<sup>ème</sup>, une matinée d'information sur les nouvelles modalités d'obtention du Diplôme National du Brevet, l'épreuve d'oral de fin d'année (qui compte pour le DNB) et l'orientation est également programmée.

La semaine se terminera, le vendredi après-midi, par le traditionnel « Challenge interclasses » : temps convivial où les différentes classes s'affrontent dans un grand tournoi de tir à la corde.

Pour les quatre classes de 6<sup>ème</sup>, le plan Montagne, financé en partie par le Conseil Départemental de la Savoie, est programmé les jeudi 8 et vendredi 9 septembre 2016.

Merci de renvoyer le coupon d'inscription ainsi que le règlement à Mme GRANGER, au collège, **avant le samedi 20 août 2016.**

## D'AUTRES PROJETS

- **La Section Sportive Handball**, dont les excellents résultats de l'année 2015/2016 (2<sup>ème</sup> au championnat de France pour les minimes garçons notamment, 11<sup>ème</sup> pour les minimes filles) et les talents de son entraîneur, M. CAVALLI, reste une fierté pour le collège. Souhaitons que cette année qui s'annonce soit aussi brillante.

- **Un dispositif lecture en 6<sup>ème</sup>** : Parce que la lecture reste une compétence primordiale qu'un élève doit maîtriser à son arrivée au collège, mais également un outil privilégié pour la construction du savoir de tout jeune, **un nouveau dispositif de lecture** sera mis en place pour les élèves de 6<sup>ème</sup>. Les modalités de fonctionnement de ce temps seront expliquées à la rentrée. En conséquence, merci de veiller à ce que votre enfant ait **toujours un livre à lire dans son cartable** (revue à but pédagogique autorisée).
- **Proposition pastorale pour les élèves de 6<sup>ème</sup>, de 5<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup>** : Cette année, le collège continue son partenariat avec le **Mouvement Eucharistique des Jeunes (M.E.J.)**, proposition pastorale d'inspiration ignatienne que Mgr Philippe BALLOT, Archevêque de Chambéry, a souhaité réintroduire en Savoie. Une demi-journée de découverte de ce mouvement, à destination de tous les élèves de 6<sup>ème</sup>, de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> est organisée au collège le **mercredi 14 septembre 2016** après-midi (un formulaire d'inscription sera distribué au cours de la 1<sup>ère</sup> semaine). Les élèves qui le désirent pourront ainsi découvrir le M.E.J. et choisir ensuite s'ils souhaitent y participer régulièrement tout au long de l'année. Pour toute information supplémentaire n'hésitez pas à vous rendre sur le site <http://www.mej.fr/>.  
Mme Valérie GRANGER, la responsable pastorale et responsable projets du collège sera à votre disposition pour répondre à vos questions.  
Son adresse mail : [resp.animation.ndv@gmail.com](mailto:resp.animation.ndv@gmail.com)  
Son numéro de téléphone : 04 79 70 78 76
- Depuis deux ans, le collège propose le service d'une **psychologue** qui peut, à la demande des familles, rencontrer un élève sur le collège. Cette année, c'est une nouvelle psychologue clinicienne qui interviendra tous les 15 jours, le mercredi matin. Pour les familles qui sont intéressées, elles doivent en faire la demande auprès de M. LANDÈCHE : [clg.nd.lavillette@wanadoo.fr](mailto:clg.nd.lavillette@wanadoo.fr).
- **L'étude du soir de 19h45 à 20h15** : cette ½ heure d'étude pourra être rendue obligatoire pour les élèves dont on jugera que le travail d'apprentissage des leçons est insuffisant. Un système d'alerte entre les professeurs et le CPE du collège, M. DUPIN, est mis en place à cet effet.
- Les temps d'études en journée ou le soir sont des temps de travail personnel ou en groupe pour les élèves. Cependant, dans l'éventualité où il (ou elle) aurait fini son travail, **chaque élève doit obligatoirement avoir un livre avec lui pour éviter de perdre son temps et se distraire**.
- Comme l'année dernière, le collège met en place un service pour mettre en contact les familles qui souhaitent faire du **covoiturage**. Pour plus d'info, aller sur le lien créé :

<http://doodle.com/poll/5hn2c72zf6vwze3v>

## L'INFO DU LUNDI

Tous les lundis matin, une « Info du lundi » est remise en version papier aux élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup>, affichée dans le collège, envoyée à tous les parents par Ecole Directe. Nous vous rappelons que cette information reste **un outil privilégié de communication entre le collège et les familles**. Des informations importantes, notamment administratives, y sont données dont certaines seulement passent par ce biais. Nous vous demandons donc d'en prendre connaissance chaque début de semaine ou de la réclamer à votre enfant dès que possible.

## ECOLE DIRECTE

Afin de faciliter la communication, nous avons mis en place un système d'information par Internet.

Ainsi, à partir d'une connexion sécurisée, vous pouvez utiliser les fonctionnalités de l'espace numérique de travail du serveur Ecole Directe et consulter : l'emploi du temps de la classe, les absences et retards, le cahier de texte, les notes, envoyer & lire les messages (enseignants, secrétariat, comptabilité, vie scolaire, responsable projets).

**Vos codes d'identification personnels vous seront remis sous format papier dès que le site sera en activité.**

Depuis la rentrée 2015, **un système de paiement sécurisé en ligne** est opérationnel sur le portail d'Ecole Directe.

En attendant, n'hésitez pas à vous servir des adresses électroniques mises à votre disposition (annuaire ci-joint).

## TRANSPORTS SCOLAIRES

- **Pour le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016** : *Aller* : Les familles accompagnent leurs enfants.  
*Retour* : Horaires classiques
- **Pour le vendredi 2 septembre 2016** : Horaires classiques.

## HORAIRES DES COURS PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE

- Matin : 1<sup>ère</sup> sonnerie à 8h04 et début des cours à 8h09 (les bus arrivent à 8h00) ;
- Pause déjeuner : 12h00 à 13h30 ;
- Fin des cours l'après-midi : 16h30. Seuls les services de la STAC assurent, à partir de 16h35, le ramassage des élèves vers Chambéry (ligne 3), St Baldolph (ligne 3) ou La Ravoire, Challes-les-Eaux, Barby, St Alban Leysse et Bassens (navette ND de La Villette/Lycée du Granier) ;
- Etudes du soir de 17h00 à 18h15. A partir de 18h20, tous les services de transport de ramassage scolaire fonctionnent .
- Mercredi : A partir de 12h04, tous les services de transport de ramassage scolaire fonctionnent.
- Le Trans-Isère VFD 6060 en provenance et à destination de Grenoble dessert le collège le lundi matin et le vendredi soir. Le bus monte au collège.